POLITIQUES LOCALES ET GOUVERNANCE

Transition écologique des collectivités : planifier, financer et piloter les projets

Les collectivités sont attendues sur l'énergie l'eau la mobilité l'alimentation et l'adaptation du territoire alors que les compétences sont réparties entre échelons et que l'ingénierie manque. Les plans se succèdent sans toujours déboucher sur des projets financés et suivis. Cette journée de 7 heures traite la transition écologique comme une politique publique locale : répartition des compétences priorisation des actions montage financier et pilotage dans la durée. Elle se distingue d'une approche centrée sur le fonctionnement interne de la collectivité. Les participants construisent la feuille de route d'un projet de leur territoire et identifient les financements mobilisables.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 860 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus locaux et intercommunaux directeurs généraux chargés de mission climat et chefs de projet conduisant des politiques territoriales de transition.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les compétences de chaque échelon territorial en matière de transition écologique
- Identifier les leviers d'action d'une collectivité sur son territoire
- Prioriser les actions au regard des enjeux locaux et des moyens disponibles
- Monter le plan de financement d'un projet de transition
- Associer les acteurs économiques associatifs et habitants à la démarche
- Piloter la mise en oeuvre et rendre compte des résultats obtenus

03 Programme détaillé

M1 Compétences et champs d'action

- Savoir ce que la collectivité peut réellement décider
- Répartition des compétences entre communes intercommunalités départements et régions
- Domaines d'intervention : énergie mobilité eau déchets alimentation et aménagement
- Documents de planification territoriale et leur articulation
- Adaptation du territoire aux effets déjà constatés
- Rôle des opérateurs et des syndicats techniques
- À retenir : Une action pertinente portée par le mauvais échelon reste bloquée quelle que soit la volonté politique.

M2 Prioriser et financer

- Passer du plan au projet engagé
- Diagnostic territorial et choix des priorités d'action
- Chiffrage d'un projet et évaluation de son effet attendu
- Sources de financement mobilisables et logique des appels à projets
- Ingénierie disponible et recours à l'appui externe
- Séquencement des projets sur la durée du mandat
- Cas pratique : Construction du plan de financement d'un projet local avec identification des partenaires à solliciter en priorité.

M3 Conduire et rendre compte

- Tenir la trajectoire au-delà de l'annonce
- Organisation du pilotage et désignation des responsables d'action
- Association des acteurs économiques des associations et des habitants
- Gestion des oppositions locales à un projet
- Indicateurs de suivi et points d'étape
- Communication des résultats et ajustement de la feuille de route
- Atelier : Rédaction de la feuille de route d'un projet du territoire avec responsables jalons et indicateurs de suivi.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 860 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr